

# Vu du "9-3", c'est Parcoursuplice !

« **P**ARIS ne veut pas de nous ! Ce sentiment s'est profondément installé dans l'esprit des jeunes du département, depuis l'ouverture de Parcoursup. Pas une permanence parlementaire sans que je reçoive des bacheliers complètement abattus par le fait de n'être acceptés dans aucune fac parisienne, et qui me demandent d'appuyer leur demande d'affectation auprès du rectorat. » Chez les étudiants de banlieue, c'est une véritable poussée de pessimisme, voire de parano, que décrit Stéphane Troussel, le président (PS) du conseil départemental du « 9-3 ».

Et l'élu de renchérir : « Depuis six années que je préside la Seine-Saint-Denis, je n'ai jamais été autant interpellé sur les questions d'accès à l'enseignement supérieur, alors même qu'elles ne relèvent pas de mon champ de compétences. »

## Toubon ou tout faux ?

Le 8 août, saisi par une dizaine d'acteurs du département (élus, syndicats, parents d'élèves, etc.), le défenseur des droits, Jacques Toubon, a décidé d'ouvrir une instruction sur le fonctionnement de la nouvelle plateforme d'admission dans les facs. A l'image de Stéphane Troussel, lesdits

acteurs s'inquiètent « des algorithmes ou des modalités de sélection locaux conçus par les établissements » ; ceux-ci « laissent planer un doute très sérieux sur le choix des critères (...), qui pourraient être autant sociologiques que géographiques ». Hantise de la discrimination...

## Recteurs cachottiers !

A une semaine de la rentrée, la nervosité ambiante est nourrie par l'opacité du système. « Le recteur de Créteil nous avait promis, pour le mois de juillet, un état des lieux chiffré sur les résultats d'affectation des étudiants. Il ne nous a toujours pas communiqué la moindre donnée.

Que ne le fait-il, s'il n'a rien à cacher ? » s'agace une source syndicale. Odieux soupçon !

Même les présidents de fac pointent le manque de transparence. « Les recteurs de Paris, Créteil et Versailles ont fixé ensemble les taux de candidats hors académie que chaque formation universitaire sera en mesure d'accepter, compris entre 1 % et 20 %. Mais les présidents d'université n'ont pas été associés à ce processus de construction des quotas. Il faudra changer la donne l'an prochain », critique François Germinet, de la Conférence des présidents d'université.

A condition que les « algorithmes » de Parcoursup le permettent...

C. B.

Le Canard  
29/08/2018